



CRÉON

H E B D O
VOTRE HEBDOMADAIRE DE PROXIMITÉ

Le permis de louer à Créon a été mis en place depuis le 1^{er} décembre 2021 pour lutter contre l'habitat indigne.

Ce dispositif s'appuie sur la loi ALUR (Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) et signifie que toute mise en location ou en relocation d'un bien à usage de résidence principale, vide ou meublé doit obtenir une autorisation de la commune de Créon. Il est donc proposé

PERMIS DE LOUER

au propriétaire une visite du logement pour vérifier l'état du logement (installation électrique, ventilation, garde corps, menuiserie, humidité...). Cette visite est réalisée par notre partenaire

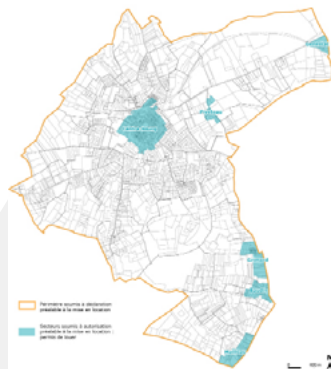


Léo Lagrange Formation Nouvelle Aquitaine.

Cela s'applique sur les secteurs Baudin, Grimard, Piveteau, Mailleau, Le Genestat, Centre bourg, les résidences Lapébie, La Rosière et le Hameau St-Pierre. Sur ces secteurs les propriétaires doivent faire une Déclaration Préalable à la Mise en Location (DPAML).

Suite à cette visite, les propriétaires bailleurs qui auraient eu un refus de louer leur logement, peuvent bénéficier, sous conditions, d'aides à la rénovation de leur bien dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pilotée par la Communauté des Communes du Créonnais. Pour tout renseignement, contacter la Cabane à Projets au : 05 57 34 42 52. Sur les autres secteurs de Créon, les propriétaires doivent faire une Déclaration de Mise en Location (DML). Sans ces démarches, les propriétaires encourent une amende de 3 000 à 15 000€

CARTE DES SECTEURS SOUMIS AU PERMIS DE LOUER



Comment ça fonctionne ?

Avant toute location, le propriétaire dépose une Demande d'Autorisation Préalable minimum un mois avant la date souhaitée d'effet du bail, en remplissant le formulaire CERFA 15652 et en fournissant les diagnostics techniques obligatoires.

Les Demandes d'Autorisation Préalable à la Mise en Location (cf les secteurs ci-dessus) sont à adresser :

- soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de Madame la Maire de Créon 50 place de la Prévôté – BP 49 - 33670 CREON -
- soit sur RDV auprès du Service Habitat - Logement Social du CCAS de Créon: Lundi : 13h30-17h30, mercredi 8h30-12h30/13h30-17h30, vendredi 13h30-17h30. Tél : 05 57 34 54 67
- soit par mail à : servicehabitat-logementsocial@ville-creon.fr

MARCHE POUR OCTOBRE ROSE



Samedi 18 octobre à 9h30 une marche de 6km est organisée par l'association **Hand-Ball Club Créonnais**. Rendez-vous à 8h30 - Départ 9h30 salle omnisports Ulli-Singer de Créon. Inscriptions : <https://creonhandball.wixsite.com/hbc-creon>

LIVRE SUR L'HISTOIRE DE CRÉON

Vous habitez Créon ? venez récupérer votre exemplaire en Mairie ! **Vous pouvez le retirer sous présentation d'un justificatif de domicile (un exemplaire par foyer) aux horaires d'ouverture de la mairie.**

LOTO

Samedi 18 octobre à 14h30 loto organisé par les **Fils d'Argent** au Centre Culturel "les Arcades". Nombreux lots, carton joker, tombola tout en bons d'achat. Buvette, pâtisseries. Ouverture des portes 13h.

APRÈS-MIDI DANSANT

Les amis d'Amaury présente le **26 octobre à 15h**, la Compagnie du Groove au Centre

Culturel "Les Arcades" à Créon. Une après-midi dansante ouverte à tous. Prix d'entrée 10€.

STAGE DE CIRQUE

La soupe propose aux enfants (novices ou experts) une **découverte du cirque** (jonglerie, acrobaties, équilibre...) **du 20 au 23/10 à Blésignac et/ ou du 27 au 30/10 à La Sauve Majeure**. Pitchounes (5-7ans) et jeunes (8-15 ans) de 10h à 12h. Tarif : 15€ la séance. 3 séances : 40€. 4 séances : 45€. Inscription obligatoire et renseignements : 06 22 48 22 43 - carolinebonjour@hotmail.com

HALLOWEEN



Le Comité des fêtes de Créon présente Halloween le 31 octobre 2025 sur la place de la Prévôté. 17h30 : chasse aux bonbons dans la ville fantôme. 18h30 : concours de déguisement. 19h : Bal des vampires.

P R A T I Q U E

☀ CRÉON HEBDO

Prochaine parution
vendredi 24 octobre 2025.

☀ RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal le **jeudi 20 novembre à 20h15**, Salle Citoyenne.

Séance ouverte au public.
Retransmission en direct par
Télé Canal Créonnais.

☀ PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR VOS PIÈCES D'IDENTITÉ

Vous pouvez prendre rendez-vous sur <https://rendezvousonline.fr/alias/creon-33670>

☀ FRANCE IDENTITÉ

Vous pouvez vous présenter en mairie sans rendez-vous pour faire certifier votre identité numérique.

📍 Mairie de Créon 📍

50, place de la Prévôté

BP 49 - 33670 Créon

05.57.34.54.54

contact@mairie-creon.fr

www.mairie-creon.fr

La mairie vous accueille :

lundi et mercredi de 8h30 à 17h30

mardi et vendredi de 8h30 à

12h30 et de **13h30 à 17h30**

le jeudi de 8h30 à 12h30

le samedi de 9h00 à 12h00

(sauf juillet et août)



TÉLÉASSISTANCE : LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS AÎNÉS



Le CIAS du Créonnais et Présence Verte vous proposent un dispositif de téléassistance adapté à vos besoins et facile à utiliser. Restez chez vous en sécurité et en totale autonomie !

- Appui sur un bouton en cas de besoin
 - Assistance 24h/24 et 7j/7
 - Mise en relation immédiate avec les proches et les secours si nécessaire
 - Installation à domicile par des salariés.
 - Présence Verte
 - Accompagnement personnalisé
 - Tarifs préférentiels grâce au soutien du CIAS
- Pour plus d'infos, veuillez contacter le CIAS du Créonnais : 39 Boulevard Victor Hugo - 33670 Créon - 05 57 34 57 00**

S. E. M. O. C. T. O. M.

♻️ DÉCHETS MÉNAGERS

- Les mardis des semaines impaires.

♻️ TRI SÉLECTIF

- Les mardis des semaines paires.

Le calendrier de collecte est disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semocotom.com

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légale de la publication : Sylvie Desmond
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC - IMPRESSION : STUDIO EN VUE, CRÉON



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
INFORMATIONS À DÉPOSER EN MAIRIE
OU SUR www.mairie-creon.fr

JOURNÉE INTERNATIONALE DU DON D'ORGANES : ENTRE PROCHES, ON SE LE DIT !

17 octobre 2025 — Journée internationale du don d'organes : entre proches, on se le dit !

Chaque année, la Journée nationale du don d'organes nous rappelle combien ce geste de solidarité peut sauver des vies. Le 17 octobre 2025, le réseau des villes ambassadrices du don d'organes, dont notre commune fait partie, s'unit pour sensibiliser leurs habitants à cette grande cause : le don d'organes, entre proches, on se le dit.

Le don d'organes, un sujet de vie

En France, des milliers de personnes attendent chaque année une greffe. Derrière chaque transplantation réussie, il y a une chaîne humaine de générosité — celle d'un donneur et de ses proches qui ont su exprimer une volonté claire. Le don d'organes n'est pas un sujet simple, mais c'est un sujet essentiel. En parler, c'est déjà agir.

Entre proches, on se le dit

La loi française prévoit que toute personne est présumée donneuse, sauf si elle a exprimé son refus de son vivant. Pourtant, au moment d'un décès, ce sont souvent les proches qui doivent témoigner de la volonté du défunt. C'est pourquoi il est si important d'en parler dès aujourd'hui : dire à ses proches si l'on souhaite être donneur, c'est leur éviter d'avoir une réflexion difficile dans un moment de douleur. Un simple échange peut tout changer.

Un geste citoyen et solidaire

Chaque greffe est une victoire sur la maladie, un nouveau départ pour une personne en attente. En tant que ville ambassadrice du don d'organes, notre commune s'engage à relayer ce message d'espoir, à encourager le dialogue dans les familles et à rappeler que le don d'organes est un acte de fraternité.

Le 17 octobre, parlez-en !

Profitez de cette journée pour en discuter autour de vous : en famille, entre amis, au travail. Que chacun puisse dire, clairement et simplement, quelle est sa décision.

Car le plus beau don que l'on puisse faire, c'est celui de la vie.

VENTE

Vends fauteuil de bureau à roulettes. état neuf. 30€ Tel. : 05 40 05 79 00

Siège auto pour bébé Nania prix 25€.
Tel. : 06 69 44 79 57

SERVICES

Dame fait repassage à son domicile, travail sérieux habite Créon tarif 14€ net de l'heure en CESU. Entretien de votre maison en CESU 15 € de l'heure uniquement sur Créon expérience + de 25 ans sérieuse et dynamique et discrète
Tel. : 06 10 85 26 72



LE PROGRAMME DU MOIS
D'OCTOBRE À LA BIBLIOTHÈQUE

OCTOBRE ROSE
Du 11 au 31 octobre

Les crocheteuses de la bibliothèque de Créon, et l'association Bibli et Compagnie, proposent une vente d'ouvrages crochet au profit de l'Institut Bergonié. Un stand sera installé à la bibliothèque aux heures d'ouverture au public. Un stand sera présent sur le marché les 15 et 22 octobre.

RENTRÉE LITTÉRAIRE
Vendredi 17 octobre à 19h

Nos livres chouchou !
Autour d'un apéritif, l'équipe de la bibliothèque de Créon vous présente leurs coups de cœur de la rentrée littéraire 2025. Nous vous recommandons chaudement de vous inscrire pour réserver votre place !
bibliotheque@mairie-creon.fr

CROCHET GRANNY SQUARE
Samedi 25 octobre à 10h

Apprenez à fabriquer des Granny squares, ces petits carrés de cotons permettant de créer différents objets et vêtement en les assemblant. Gratuit. Niveau débutant. Matériel peut être prêté. À partir de 10 ans, accompagné d'un adulte

A U P R O G R A M M E



du 17 au 23 octobre	ven. 17	sam. 18	dim. 19	lun. 20	mar. 21	mer. 22	jeu. 23
Les As de la Jungle 2 - Opération tour du monde		16:00	15:00		14:30		
Muganga - celui qui soigne	21:00				20:30		
Rembrandt	14:30		17:30	20:30			
L'intérêt d'Adam		18:30		18:00	18:00		
Comment c'est l'enfance	18:30						
Classe moyenne		21:00	11:00** 20:30	14:30			
Timioche						16:00	11:00
Un simple accident*						20:30	
Mary Anning			ANIMATION TERRE & Océan →				14:30
L'Etranger							18:30
Moi qui t'aimais						18:00	

*Version originale

** Dimanche matin à 11h00 > tarif unique 5 € / Moins de 26 ans : 4 €